PROJET ÉOLIEN de la Basse Joux

Lettre d'information n°4 - Décembre 2018

Photos prises lors des visites sur site aux mois de juin et juillet pour les communes du projet

Edito

Madame, monsieur,

Depuis 2016, nos communes travaillent avec la société Opale Energies Naturelles au développement du projet éolien de la Basse Joux. Cet engagement s'inscrit dans une démarche plus globale de transition énergétique, en phase avec les ambitions nationales. Le 27 novembre dernier, l'Etat a présenté la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, sorte de feuille de route stratégique pour le climat et l'énergie, à horizon 2033. Il a ainsi réaffirmé son ambition d'accélérer le développement des énergies renouvelables et notamment de multiplier par 2 la capacité installée de l'éolien terrestre. En permettant, à terme, d'alimenter environ 18000 personnes en énergie verte, ce projet éolien de la Basse Joux s'inscrit pleinement dans ce cadre.

Le développement d'un projet éolien nécessite l'intervention de nombreux experts pour évaluer notamment l'ensemble des enjeux techniques, environnementaux et paysagers. De nombreuses analyses sont actuellement en cours sur la zone de projet. Nous vous proposons, dans cette lettre d'information un zoom sur l'étude acoustique et les études environnementales.

Par ailleurs, nous vous avions informés de la possibilité d'associer nos communes à l'exploitation du parc éolien, via un mécanisme participatif. Au cours des prochaines semaines, les 4 communes du projet devraient avoir délibéré sur cette opportunité. Nous vous proposerons une prochaine réunion d'information, au premier trimestre 2019 pour vous expliquer plus en détails les modalités.

En attendant, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet du projet, à l'adresse suivante : ***http://basse-joux.projet-eolien.fr/*** *et à nous adresser toutes vos questions par le formulaire de contact.*

Nous vous souhaitons une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année !

Pierre BREGAND
Maire de Censeau

Jean Noel FERREUX
Maire d'Esserval-Tartre

Philippe DOLE
Maire de Mièges

Yves LACROIX
Maire de Plénise

Chiffres clés

6 éoliennes

1 900 m de l'habitation la plus proche

Hauteur de l'éolienne: **180** m pale en position verticale

Production électrique équivalente à la consommation domestique annuelle d'environ **18 000** habitants

Acoustique

1ère étape
Localisation des lieux de vie où ont été installés les sonomètres (micros)

2ème étape
Installation des sonomètres sur site

3ème étape
Enregistrement des bruits existants pendant une dizaine de jours

4ème étape
Traitement informatique pour simuler le bruit des éoliennes en projet par rapport au bruit existant

5ème étape
Vérification du respect de la réglementation en vigueur

6ème étape
Mise en conformité du projet si nécessaire (plan de bridage)

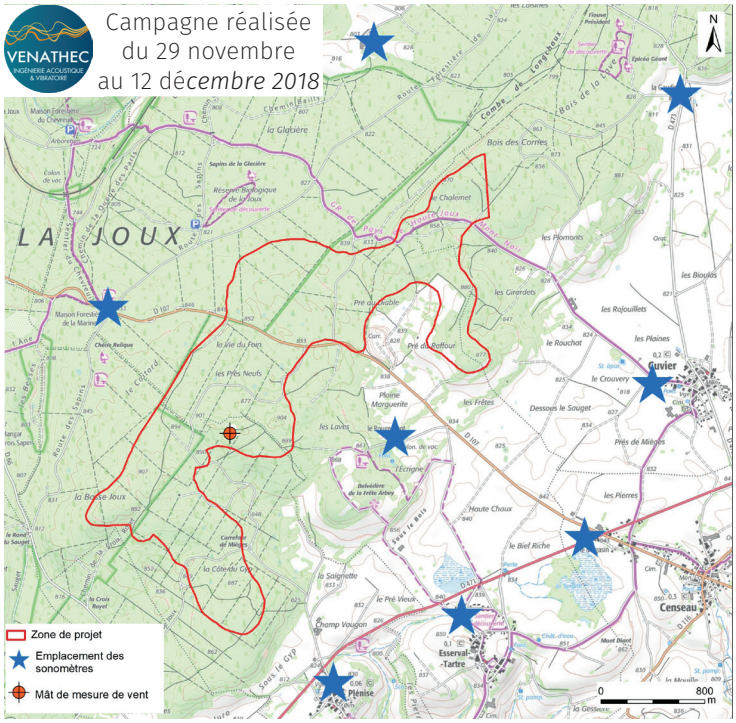

Après la construction, une campagne acoustique dite post-installation est réalisée sous le contrôle des services de l'Etat (inspecteur ICPE) Elle vise à contrôler le respect de la réglementation.

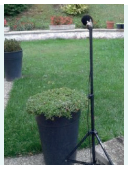

Etudes Environnementales

- **Etude sur les chiroptères (chauve-souris)**
  Migration printanière, mise bas/estivage, migration automnale

.....

- **Etude sur la flore et les habitats naturels**
  Inventaire des espèces floristiques et détermination des habitats naturels

Réalisée par → Sciences Environnement

- **Etude sur la faune**
  Recherche d'empreintes et observations directes des mammifères, reptiles, amphibiens et insecte

- **Etude sur l'avifaune**
  Migration pré-nuptiale, nidifation, migration post-nuptiale, hivernage

Réalisées par → Species

Une synthèse des résultats sera présentée lors d'une réunion d'information et sera disponible et mise en ligne sur le site internet du projet éolien de la Basse Joux

Contacts

Pour en savoir plus :
www.opale-en.com

Pour nous écrire :
bonjour@opale-en.com

Site internet du projet :
www.basse-joux.projet-éolien.fr